

Discours du Ministre de l'Économie et des Finances

Conférence universitaire sur l'Architecture de Contrôle de l'Administration Publique Haïtienne

**Madame la Directrice Générale de l'Inspection Générale des Finances,
Mesdames, Messieurs, les Directeurs Généraux, Coordonnateurs et Directeurs
Généraux Adjointes,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des institutions de contrôle,
Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et
financiers,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des universités, facultés et écoles
classiques,**

Mesdames et Messieurs, en vos titres, rangs, grades et qualités

Chers étudiants, universitaires et invités,

C'est avec un immense plaisir que je prends la parole aujourd'hui à l'occasion de cette conférence universitaire initiée par l'Inspection Générale des Finances. Un tel événement est bien plus qu'un simple cadre de discussion académique. Il constitue une opportunité précieuse pour notre jeunesse d'approfondir sa compréhension des institutions qui structurent notre État et de mieux cerner les enjeux liés à la gouvernance publique.

En effet, les institutions de contrôle jouent un rôle fondamental dans la gouvernance et la gestion des affaires publiques. Elles ont pour mission de veiller à la transparence, à la régularité et à l'efficacité de l'utilisation des ressources publiques. À travers leurs actions, elles garantissent le respect des lois et des procédures, préviennent les risques de mauvaise gestion et luttent contre la corruption. En assurant un suivi rigoureux des finances publiques et des politiques administratives, elles contribuent à renforcer la confiance des citoyens envers l'État et à promouvoir une administration plus responsable et performante.

Au sein du Ministère de l'Économie et des Finances, l'Inspection Générale des Finances (IGF) occupe une place essentielle dans le dispositif de contrôle dont le rôle est d'évaluer la gestion financière et administrative des institutions publiques afin d'assurer une utilisation efficace et conforme des ressources de l'État. À travers ses missions d'audit, d'inspection et d'évaluation, l'IGF fournit des recommandations stratégiques permettant d'améliorer la gouvernance et d'optimiser les performances des administrations publiques. Son action contribue directement à

l'instauration d'une culture de reddition de comptes et de gestion responsable au sein de l'administration haïtienne.

Le Ministère de l'Économie et des Finances renouvelle son appui total à l'Inspection Générale des Finances pour sa mission de contrôle et d'évaluation des finances publiques. Il soutient également cette initiative académique visant à sensibiliser et impliquer les jeunes sur des sujets cruciaux au développement du pays. En fournissant un espace d'échanges et de réflexion, l'IGF joue un rôle éducatif et citoyen qui mérite d'être encouragé et renforcé. Je tiens à féliciter toute l'équipe de l'IGF pour cette organisation et l'encourage à poursuivre ses efforts en faveur d'une meilleure gouvernance et d'une administration publique plus efficace, notamment en impliquant davantage les jeunes dans la gestion des affaires publiques.

La bonne gestion des finances publiques, la transparence dans l'administration et le contrôle de l'action gouvernementale sont des sujets qui concernent chaque citoyen. Comprendre ces mécanismes, c'est comprendre les défis et les responsabilités qui incombent à notre société tout entière. À travers des échanges comme celui d'aujourd'hui, nous favorisons l'éveil citoyen, l'engagement et le sens du devoir public chez nos jeunes.

Chers écoliers et universitaires, l'avenir d'Haïti repose sur vos épaules, sur votre capacité à vous informer, analyser et proposer des solutions innovantes pour une administration plus efficace et responsable. C'est pourquoi je salue cette initiative et encourage la multiplication d'activités pédagogiques et informatives de ce genre, qui rapprochent la jeunesse des réalités institutionnelles de leur pays.

Ainsi, je vous invite à profiter pleinement de cette conférence, à poser des questions, à échanger avec les professionnels et experts présents et à faire de cette expérience un levier pour votre développement personnel et professionnel.

La conférence universitaire de ce matin étant la première d'une série de manifestations semblables programmées jusqu'au 17 mars 2026, date qui marquera les vingt (20) de création de l'Inspection Générale des Finances, à côté d'un ensemble d'autres activités telle la publication d'articles, des interventions dans la presse radiotélévisée, c'est avec fierté et un immense plaisir que je déclare celles-ci officiellement lancées.

En investissant dans le savoir et dans la formation, nous investissons dans **l'avenir d'Haïti**.

Je vous remercie de votre attention.